

Communiqué de presse du 29 juillet 2020

**HARLAY AVOCATS (OLIVIER COGNARD) ASSISTE SEB ALLIANCE
DANS LE CADRE DE SA PRISE DE PARTICIPATION DANS IEVA GROUP, NOUVEL
ACTEUR DE LA BEAUTE CONNECTEE**

Le Groupe SEB se renforce dans le soin de personne avec sa prise de participation dans IEVA Group, nouvel acteur de la beauté connectée.

Le Groupe SEB annonce avoir pris une participation dans la société IEVA Group au travers de SEB Alliance, son véhicule d'investissement.

Fondée en 2016 par Jean-Michel Karam, IEVA conçoit et propose des montres et bijoux connectés qui analysent l'environnement afin d'améliorer le rituel beauté. IEVA propose également des soins capillaires sous la marque Elénature et vient de finaliser l'acquisition des produits de maquillage et du réseau d'enseignes Atelier du Sourcil.

Avec IEVA Group, c'est une autre technologie de la beauté connectée et personnalisée coupée à un modèle de distribution innovant qui ont retenu l'attention du Groupe SEB. Cette prise de participation dans IEVA Group, dont l'expertise technologique est développée en France, illustre une nouvelle fois la volonté du Groupe SEB de soutenir une filière française d'excellence dans l'innovation et dans l'entrepreneuriat.

Olivier Cognard (Associé) et Lakhdar Saïfi (Collaborateur) ont assisté SEB Alliance dans le cadre de cette nouvelle opération. Sabine Lipovetsky (Associée), Frédérique David (Associée), Régis Bernard (Associé), Maxime Marchand (Collaborateur) et Valérie Pinault (Collaboratrice) sont également intervenus lors de l'audit juridique et fiscal du groupe IEVA.



Pour plus d'informations, veuillez contacter Olivier COGNARD : (ocognard@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats co-dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Thibault Chareton et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.